

PROJET DE VOYAGE A SCIENCES PO PARIS

Dans le cadre de la Convention d'Education Prioritaire que le lycée Jules Fil a signé avec Sciences Po Paris, Madame PELLAERS et Monsieur BRUGIERE, professeurs de Sciences Economiques et Sociales, organisent un voyage à Paris.

Ce voyage se déroulera sur deux jours, le mercredi 7 février et le jeudi 8 février 2024. L'objectif est de visiter le campus de Sciences Po Paris, de rencontrer les étudiants de l'école et d'assister à un cours en amphithéâtre de manière à déconstruire un peu plus les représentations négatives de nos élèves qui trop souvent s'autocensurent se croyant peu légitimes pour intégrer une grande école de l'enseignement supérieur.

Ce voyage s'adresse aux 20 élèves ayant intégrés le dispositif des CEP en participant à l'atelier Sciences Po du lycée soit dans le groupe de première, soit dans le groupe de terminale.

Le coût total du voyage (transport, hébergement et restauration) s'élève à 4 400 euros. Une aide de 500 euros est demandé au lycée Jules Fil ainsi qu'une participation de 50 euros par élève non boursier est demandé aux familles ; le solde étant financé par une subvention de la Région Occitanie et des aides diverses.